



Dossier du BHI N° S1/3064

LETTRE CIRCULAIRE N° 44/2007  
22 mai 2007

## NOUVEL ETAT MEMBRE DE L'OHI

### QATAR

Madame la Directrice, Monsieur le Directeur,

1 Le Comité de direction a l'honneur de vous annoncer qu'avec l'adhésion du Qatar à l'Organisation hydrographique internationale, le nombre des Etats membres de l'OHI est désormais porté à 79. Le BHI vient de recevoir du Service des Relations extérieures de Monaco la confirmation officielle que le Qatar, dont la demande d'adhésion avait reçu l'approbation requise des deux tiers des Etats membres de l'OHI en novembre 1993, a procédé au dépôt de son instrument d'adhésion à la Convention relative à l'Organisation hydrographique internationale auprès du Gouvernement de Monaco (dépositaire de la Convention relative à l'OHI), le 2 mai 2007.

2 Le Gouvernement de la Principauté de Monaco informe le Gouvernement des parties à la Convention relative à l'OHI que, conformément à l'Article XX, la Convention prend donc effet, pour le Qatar, à compter du 2 mai 2007.

3 Le Comité de direction qui est ravi d'accueillir le Qatar au sein de l'OHI et de la communauté hydrographique internationale a été particulièrement honoré de la présence d'une délégation du Qatar à la 17<sup>e</sup> Conférence hydrographique internationale.

Veillez agréer, Madame la Directrice, Monsieur le Directeur, l'assurance de ma haute considération,

Pour le Comité de direction,

A handwritten signature in dark ink, appearing to be 'A. Maratos', written over a horizontal line.

Vice-amiral Alexandros MARATOS  
Président